

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M^{me} Isabelle Demers, Table filière pomme
Entrepositaires

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin. Ass. Prop. des fruiteries du Québec



8 juillet 2019

Calendrier des dates de mise en marché – récolte 2019

Le 8 juillet 2019, les membres du comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais ont déterminé le début des dates de mise en marché ci-dessous inscrites, dans le but d'avoir un approvisionnement continu de qualité et de respecter la maturité des différentes variétés de pommes du Québec. Les membres du comité des prix demandent aux producteurs, emballeurs et à tous les intervenants de la filière de la pomme de respecter ces dates qui débutent le mercredi.

JUILLET		03	10	17	24	31
					Jaune transparente Lodi	
AOÛT			07	14	21	28
			Rouge hâtive Vista Bella		Jersey Mac Melba	
SEPTEMBRE			04	11	18	25
			Paulared Sunrise	Lobo*	Gingergold	McIntosh*
OCTOBRE		02	09	16		
	Gala Honeycrisp Spartan		Cortland Délicieuse Jaune	Ambrosia Délicieuse rouge Empire		

** Quantité limitée

Tous les agents autorisés qui commercialiseront avant la date de mise en marché à compter des variétés **SUNRISE** et **PAULARED** perdront des points de démerite qui pourraient entraîner la perte de leur autorisation à titre d'agent autorisé. De plus, les PPQ se réservent le droit d'entamer toute procédure juridique nécessaire pour le non respect des dates de mise en marché et **contre tous les agents non-autorisés**.

PRIX DES VARIÉTÉS HÂTIVES : Les membres du comité ont décidé que le prix des variétés hâtives serait flottant.

PRIX MINIMUM DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS – RÉCOLTE 2018

Décision du comité de prix du **8 juillet 2019** des pommes destinées à la consommation à l'état frais, dont font partie des représentants de l'Association des emballeurs de pommes du Québec et des Producteurs de pommes du Québec, de conserver le statu quo sur les prix déjà fixés.

Date	Sunrise Paulared Lobo Cortland, Spartan, Délicieuse Jaune, Délicieuse Rouge	Autres variétés tardives	Ginger Gold	McIntosh	Empire	Gala	Ambrosia	Honeycrisp
En minot de 42 lb								
À compter du début de l'écoulement	S : 15 \$ C : 18 \$		S : 15 \$ C : 17 \$	S : 15 \$ C : 17 \$	S : 15 \$ C : 18 \$	S : 15 \$ C : 18 \$	S : 18 \$ C : 25 \$	S : 30 \$* C : 50 \$ JC : 40 \$**
À compter du 15 novembre				S : 15 \$ C : 18 \$		S : 15 \$ C : 20 \$		
À compter du 16 janvier		S : 15 \$ C : 18 \$			S : 15 \$ C : 20 \$			
Le prix des pommes destinées en cellule s'appliquera pour toutes les pommes de calibre 2 ¾ po et plus vendues en vrac dans des contenants de 35 lb et plus.								
SPÉCIFICATIONS POUR LA HONEYCRISP :								
* 30 \$/minot en sac – pommes de calibre 2 ½ (63,5 mm) à 2 ¾ po (70 mm) (ou pomme de calibre 72 ou plus petite avec de légers défauts et répondant aux normes POMMES QUALITÉ QUÉBEC.								
** 40 \$/minot en cellule : J C : jumbo en cellule : pomme de calibre 64 – 56 – 48 et plus (plus de 3 ¾ po ou 95,25 mm et plus)								
➤ 50 \$/minot en cellule : calibre minimal de la pomme destinée en cellule : 2 ¾ po (70 mm) et inférieur à 3 ¾ po (95,25 mm) jusqu'au calibre 72								
➤ Pédoncule ne doit pas dépasser la cuvette pédonculaire								
➤ Coloration : rouge ou rouge rayé doit couvrir au moins 50 % de la superficie du fruit								
Promotions ciblées								
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac et rabais de 3 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes destinées en cellule.							
À compter du début de l'écoulement	Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Ginger Gold, McIntosh, Spartan et Cortland en sac.							
À compter du 10 décembre 2018 au 31 janvier 2019	Rabais de 4 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Cortland en sac. Pour des annonces en première ou dernière page (front ou back page) seulement. Maintien du rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac pour les autres annonces à l'intérieur des circulaires.							
À compter du 1 ^{er} février au 13 mars 2019	Rabais de 4 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Cortland en sac. Pour des annonces en première ou dernière page (front ou back page) seulement. Maintien du rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac pour les autres annonces à l'intérieur des circulaires.							
À compter du 13 mars au 17 avril 2019	Rabais de 4 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan en sac. Pour des annonces en première ou dernière page (front ou back page) seulement. Maintien du rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac pour les autres annonces à l'intérieur des circulaires (exceptionnellement la Cortland en front page).							
À compter du 18 avril au 12 juin 2019	Rabais de 4 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan en sac. Pour des annonces en première ou dernière page (front ou back page) seulement. Maintien du rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan en sac pour les autres annonces à l'intérieur des circulaires.							

À compter du 13 juin au 10 juillet 2019	Maintien du rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan en sac pour les annonces en circulaires.
Pommes destinées au commerce interprovincial et à l'exportation (opportunités d'affaires)	
À compter du début de l'écoulement	<p><u>Pommes vendues en vrac</u> : (NON-EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise en sac et rabais de 3 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes destinées en cellule. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (cellule et sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais, suite au classement réel, excluant le déclassement.</p> <p><u>Pommes vendues en sac ou en cellule</u> : (EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en sac. Rabais de 3 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Paulared, Lobo et Sunrise vendues en cellule.</p>
À compter du début de l'écoulement	<p><u>Pommes vendues en vrac</u> : (NON-EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Ginger Gold, McIntosh, Spartan et Cortland en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac, suite au classement réel, excluant le déclassement.</p> <p><u>Pommes vendues en sac</u>: (EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés Ginger Gold, McIntosh, Spartan et Cortland en sac</p>
À compter du 10 décembre 2018 au 31 janvier 2019	<p><u>Pommes vendues en vrac</u> : (NON-EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac, suite au classement réel, excluant le déclassement.</p> <p><u>Pommes vendues en sac</u>: (EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac. Rabais de 2 \$/minot (SANS COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh en sac et de calibre 125 et plus petites vendues en cellule pour fins d'exportation aux États-Unis ou pour le commerce outremer.</p>
À compter du 1 ^{er} février au 17 avril 2019	<p><u>Pommes vendues en vrac</u> : (NON-EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac, suite au classement réel, excluant le déclassement.</p> <p><u>Pommes vendues en sac</u>: (EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh, Spartan et Cortland en sac. Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh en sac et de calibre 125 et plus petites vendues en cellule pour fins d'exportation aux États-Unis ou pour le commerce outremer.</p>
À compter du 18 avril au 10 juillet 2019	<p><u>Pommes vendues en vrac</u> : (NON-EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan en sac. Le rabais s'applique sur la portion destinée à l'état frais (sac) du classement prédéterminé ou sur la portion commercialisée à l'état frais en sac, suite au classement réel, excluant le déclassement.</p> <p><u>Pommes vendues en sac</u>: (EMBALLÉES) Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh et Spartan en sac. Rabais de 2 \$/minot (AVEC COMPLÉMENT DE PRIX) pour les pommes de variétés McIntosh en sac et de calibre 125 et plus petites vendues en cellule pour fins d'exportation aux États-Unis ou pour le commerce outremer.</p>

S : sac C : cellule

APPLICATION DE L'ANNEXE H – PROMOTIONS CIBLÉES

Les promotions ciblées s'appliqueront de la façon suivante :

Un rabais sera alloué pour les variétés vendues en promotion ciblée annoncées en circulaire tel que décrit précédemment. Le calcul du prix moyen devra s'effectuer **sur une base mensuelle** par variété ciblée au tableau des prix précédents sur des annexes H distinctes pour l'établissement du prix moyen en sac et/ou en cellule par variété ciblée pour chacun des mois (selon la période identifiée dans le tableau précédent). Les emballeurs devront conserver la preuve des promotions ciblées ou la circulaire originale pour pouvoir la présenter à l'inspecteur lors de la vérification des annexes H.

Prenez note : Puisque nous aurons durant les mois de décembre et janvier, deux promotions ciblées distinctes pour deux variétés, soit la McIntosh et la Cortland, l'emballeur devrait indiquer par semaine la quantité vendue par bannière des chaînes alimentaires ou fruiteries pour balancer les deux prix rabais distincts, voir l'annexe H de la Convention homologuée.

POMME DE CATÉGORIE COMMERCIALE

La Convention de mise en marché avec l'AEPQ intègre une nouvelle catégorie de pommes destinées à l'état frais soit les pommes de catégorie Canada commerciales avec ses critères de qualité établis en vertu de l'annexe A3, avec une fermeté minimum de 10 lb, et inspectées selon des critères de qualité établis à l'annexe C. Le 31 juillet 2018, le comité a décidé d'établir le prix minimum à 10 \$/minot et le calibre minimum sera de 2 3/8 pouces. Donc, selon les besoins des chaînes, certaines parties de lots de pommes déclassées seront payées aux producteurs au prix décidé sans coût de manutention.

Pompouce* : destinée exclusivement aux Centres de la petite enfance et garderies (seulement pour les variétés Paulared, McIntosh, Spartan, Gala, Empire et Cortland)				
	Prix / minot de 42 lb			
	Paulared	McIntosh	Spartan, Empire, Cortland	Gala
À compter du début de l'écoulement	10,50 \$	10,50 \$	10,50 \$	10,50 \$
* Précisions sur Pompouce : Les pommes avec les calibres 2 ¼ à 2 ½ po. et le prix sont 30 % de moins que les pommes en sac.				

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA CONSOMMATION À L'ÉTAT FRAIS

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais se tiendra le **mercredi 31 juillet 2019 à compter de 10 h à la maison de l'UPA** dans le but de discuter de l'avancement de la saison de végétation, discuter du calendrier des dates de mise en marché pour la récolte 2019 et des prix des pommes tardives.

PRIX MINIMUM DE LA POMME DESTINÉE À LA TRANSFORMATION - RÉCOLTE 2018

Décision du comité de prix du **17 janvier 2019** des pommes destinées à la transformation.

DATE	POMMES À JUS STANDARD	POMMES À SAUCE	POMMES À JUS OPALESCENT
À compter du début de la récolte	Hâtives 0,07 \$ la livre ou 2,94 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres	Hâtives 0,0925 \$ la livre ou 3,89 \$ le minot de 42 livres

À compter du début de la récolte	Tardives 0,067 \$ la livre ou 2,81 \$ le minot de 42 livres pour les premiers 35 000 000 livres. Après, le comité de prix se réunira de nouveau pour établir un nouveau prix pour l'excédent si nécessaire. Exceptionnellement, l'augmentation de cette année est justifiée par une hausse importante du salaire minimum.	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour fins d'entreposage) 0,11\$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)	Tardives 0,135 \$ la livre ou 5,67 \$ le minot de 42 livres (pour fins d'entreposage) 0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres (pour les pommes provenant du déclassement)
À compter du 17 janvier 2019	0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres	0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres. (Pour la pomme de fantaisie détournée vers la transformation ou provenant du déclassement)	0,11 \$ la livre ou 4,62 \$ le minot de 42 livres. (Pour la pomme de fantaisie détournée vers la transformation ou provenant du déclassement)

Les PPQ et les transformateurs demandent que les pommes livrées soient de qualité sinon, le transformateur se réserve le droit de refuser le produit.

PROCHAIN COMITÉ DE FIXATION DES PRIX DES POMMES DESTINÉES À LA TRANSFORMATION

Le prochain comité de fixation des prix des pommes destinées à la transformation se tiendra sur demande des participants.

DONNÉES D'ENTREPOSAGE AU 1^{ER} JUILLET 2019

Pour prendre connaissance des données sur la prise d'inventaire au 1^{er} juillet 2019, veuillez cliquer sur le lien ci-après :

<https://producteursdepommesduquebec.ca/mise-en-marche/informations-marches/>

Mélanie Noël, MBA, agr.
Les Producteurs de pommes Québec

G:\Générale 3\Général\communiqués\2019-2020\com08-07-19.doc